

## L'appel à la prudence du chef de la police

Après une semaine de fermeture des tunnels du Mont-Terri et du Mont-Russelin, la police cantonale jurassienne a constaté, écrit-elle, «une recrudescence des comportements dangereux» sur les tronçons empruntés par les automobilistes privés d'autoroute. A tel point que le commandant Henri-Joseph Theubet signe personnellement un communiqué diffusé hier dans lequel il «en appelle à la prudence et aux règles élémentaires de circulation, notamment en matière de vitesse».

Un exemple? Cet automobiliste romand qui, se rendant d'Ajoie à La Chaux-de-Fonds, passait par Scet lundi après-midi à la vitesse de 98 km/h... là où elle est restreinte à 50 km/h. «Si l'on sait que la vitesse est limitée sur environ 300 mètres dans ce hameau, l'automobiliste

en question pouvait espérer gagner dix secondes en roulant à pareille vitesse», a calculé Henri-Joseph Theubet. Au lieu de quoi il perdra quelques centaines de francs (au bas mot) et son permis pour de nombreux mois.

Quant aux Rangiers, où la police a également installé ses radars ces derniers temps, «ils sont redevenus ce qu'ils étaient jadis», déplore le commandant. Pour que cela cesse, et «pour éviter autant que faire se peut les accidents», il annonce des contrôles répétés sur ces tronçons (Les Rangiers, La Corniche, les villages, notamment) jusqu'à la fin des travaux menés dans les tunnels. «On veut marquer un grand coup», insiste Henri-Joseph Theubet, et que les automobilistes ne se plaignent pas de ne pas avoir été informés!» (clj)

# Consolidation de la politique énergétique du canton

## L'Etat veut renforcer sa participation au capital-actions d'Energie du Jura

Le Gouvernement jurassien proposera au parlement de voter un crédit de 375 000 fr. pour financer l'augmentation de la participation de l'Etat jurassien au capital-actions de la société EDJ Energie du Jura. L'achat de ces 60 actions supplémentaires permettra au canton d'en devenir le deuxième actionnaire principal, avec 33,6% de participation, contre 27% actuellement, juste derrière FMB Energie SA qui en détient 41%. Comme le mandat confié par l'exécutif cantonal à EDJ est d'occuper un rôle central dans le développement et l'application de la politique énergétique cantonale, cette acquisition permettra au Jura d'à nouveau y bénéficier d'une minorité de blocage.



Les responsables d'EDJ Energie du Jura savent que l'accroissement des ventes de gaz passe par l'extension de leur réseau de distribution. Comme c'est actuellement le cas à la rue des Martins, à Delémont.

PHOTO DANIELLE LUDWIG

«Le mandat d'EDJ implique que le canton y conserve une représentation suffisante lui permettant de faire valoir ses prérogatives», confie le Gouvernement dans son message au législatif cantonal. Il y relève également sa volonté de conserver un équilibre entre les deux actionnaires principaux de la société.

«Nous avons trouvé en FMB le partenaire qu'il nous fallait», écrit le ministre Laurent Schaffter, président du conseil d'administration d'EDJ, dans son dernier rapport annuel. Il y souligne que, depuis deux ans, la société s'est employée à redéfinir sa stratégie, en l'axant principalement sur la croissance des ventes de gaz naturel. Mais elle n'en a pas pour autant oublié ses activités multi-énergies, puisqu'elle collabore étroitement

aux études de réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Bellefontaine, menées par les FMB sur le Doubs.

La mise en service de cette ancienne centrale au fil de l'eau permettra de produire du courant certifié écologique couvrant les besoins en électricité de près de deux mille ménages jurassiens.

### Nombreux projets d'extension du réseau de gaz naturel

«La consolidation, la densification et le développement des utilisations du gaz naturel, en s'appuyant sur les infrastructures construites, demeurent néanmoins l'objectif prioritaire de notre société, sachant que l'accroissement des ventes de gaz passe aussi par une extension du réseau de distribution», indique pour sa part Francis Jeannotat, directeur d'EDJ, dans son rapport annuel.

Il y annonce qu'EDJ souhaite maintenant approvisionner en gaz

## Progression des clients privés

### Le Jura majoritaire jusqu'en 2003

Il y a encore trois ans, l'Etat jurassien détenait 42% des actions d'EDJ. Toutefois, son assemblée générale décida en janvier 2003 un assainissement portant sur une réduction de 25% du capital-actions, afin de combler le déficit d'amortissement de la société. Son capital a alors été augmenté par l'émission de nouvelles actions, toutes souscrites par les FMB. C'est donc depuis cette date que le

Jura ne possède plus que 27% des actions de la société. Après la transaction proposée au parlement, 54% du capital-actions d'EDJ sera à nouveau en mains publiques, contre 46% détenus par des sociétés privées.

### Légère baisse de la consommation de gaz

Le Jura a consommé l'an dernier 7,36 millions de m<sup>3</sup> de gaz, soit une légère diminution de 1,4% par rapport à l'année précédente. «La baisse constatée

aurait pu être plus marquée, si la progression des consommateurs privés n'avait servi à compenser la régression des prélèvements industriels. La progression réjouissante des consommateurs privés est due aux nouveaux raccordements enregistrés et aux conditions climatiques à peine plus rigoureuses qu'au cours de l'exercice précédent», explique Francis Jeannotat, directeur d'EDJ Energie du Jura SA. (tb)

## INDICATEURS

### Légère progression du revenu cantonal jurassien en 2004

Le revenu cantonal par habitants a légèrement augmenté dans le Jura entre 2003 et 2004. A cette date, il s'établissait à 38 762 fr. par Jurassien, contre 52 627 fr. par habitant au niveau suisse, soit une différence de 26,35%. En 2003, le revenu cantonal par Jurassien s'élevait globalement à 35 793 fr. Il était alors inférieur de 30,3% au revenu na-

tional par résident. Cette même année, le revenu cantonal jurassien se montait à 2431 millions de francs, contre 2632 millions en 2004, comme l'indiquent les chiffres que vient de publier le Service cantonal de la statistique. En 2004 toujours, le revenu national avoisinait les 392 285 millions de francs, contre 380 123 millions de francs l'année précédente. Le revenu cantonal jurassien représentait alors 0,67% du revenu national, contre 0,64% en 2003. (tb)

Publicité

[www.autrement-ju07.ch](http://www.autrement-ju07.ch)

## DISTRICT DE DELÉMONT

### DELÉMONT

#### Sandrine Joliat expose à l'hôpital

Le site delémontain de l'Hôpital du Jura accueille jusqu'au 15 septembre une exposition des œuvres de Sandrine Joliat. Il s'agit d'acryliques et d'aquarelles. Née en 1969 à Delémont, l'artiste s'est passionnée pour le dessin et la peinture dès son enfance. Elle a suivi des cours de dessin, peinture, acrylique, gouache et fusain de 1989 à 1996. Depuis l'an 2000, Sandrine Joliat présente des expositions régulièrement. LQJ

### COURROUX

#### Un cycliste blessé dans une collision avec une voiture

Un accident de la circulation s'est produit hier matin à Courroux, à l'intersection des rues de l'Eglise et du 23-Juin. Un automobiliste n'a pas accordé la priorité à un cycliste. Ce dernier a été heurté par l'aile avant du véhicule. Blessé, il a été pris en charge par une ambulance. (dr)

# «Tap, Flap, Spring», on fait des claquettes à Delémont

## Depuis lundi, trente danseurs participent au stage d'été de l'Atelier de danse Joëlle Prince



Louisa Mc Alpine (à gauche) montre un exercice de claquettes sous l'œil attentif de ses élèves.

PHOTO ROGER MEIER

naturel les communes de Courtéville, Courfaivre et Bassecour. La société étudie encore la possibilité de connecter Glovelier et Vicques,

ainsi que la future zone d'activité binationale de Boncourt-Delle et la plate-forme douanière voisine. (tb)

Peut-être y a-t-il un futur Fred Astaire ou Gene Kelly parmi les élèves du stage d'été de l'Atelier de danse Joëlle Prince? Depuis lundi et durant toute cette semaine de stage, en plus des cours ordinaires tels que la danse classique et contemporaine, la salsa et le jazz, des cours de claquettes sont organisés.

### Troisième stage d'été

Pour leur enseignement, Joëlle Prince a fait appel à Louisa Mc Alpine. Cette Londonienne participe pour la troisième fois à un stage d'été dans cet atelier de danse. Auparavant, elle a chanté et dansé dans plusieurs comédies musicales, dont les plus connues sont *Cats* et *West Side Story*. Elle a également chorégraphié de nombreux ballets jazz et claquettes. Au début de cette année, elle a collaboré avec l'English National Opera sur les projets de *Rigoletto* et *The Mikado*. Elle enseigne actuellement la danse à Londres. Louisa Mc Alpine et Joëlle Prince se sont rencontrés il

y a plus de vingt ans lorsqu'elles dansaient toutes deux au Ballet de chambre suisse.

### Cours organisés toute l'année

Mais les cours de claquettes ne sont pas programmés que durant l'été, Joëlle Prince en organise toute l'année. Ce cours est ouvert à tous sans aucune restriction d'âge. «Ce qui compte, c'est la motivation, la joie de danser.» Les neuf élèves de cette classe ont entre 20 et 60 ans. Corinne Bron, de Corban, la plus jeune élève de ce cours, raconte qu'elle a «toujours eu envie de faire des claquettes». Elle suit des cours à l'Atelier de danse Joëlle Prince depuis deux ans.

A Delémont, toutes les élèves de ce cours sont des femmes, mais ce n'est pas partout le cas. A Londres, Louisa Mc Alpine enseigne régulièrement les claquettes à des hommes. «Hommes ou femmes, peu importe, le plus important pour faire des claquettes, explique-t-elle, c'est d'avoir le sens du rythme.» (ebr)